



ÉDUCATION,
FAMILLE

INSCRIVEZ-VOS ENFANTS AUX CLASSES PASSERELLES - RENTÉE 2022

La classe passerelle est un dispositif mis en place grâce à un partenariat entre l'Éducation Nationale et la Mairie de Mantes-la-Jolie qui vise à permettre aux enfants de 2 ans un « passage en douceur » entre la maison et l'école.

Publié le 15 février 2022

Vous souhaitez faciliter l'entrée à l'école de votre enfant ?

Inscriptions du 7 mars au 31 mai pour l'année scolaire 2022-2023 !

La

[classe passerelle](#)

accueille le matin des enfants de 2 ans, qui ne sont pas accueillis en collectivité (crèche, halte-garderie) avec leur parent.

Si vous habitez le quartier du Val Fourré ou de Gassicourt, n'hésitez pas à contacter la

[classe passerelle](#)

la plus proche de votre domicile pour prendre **RDV** et faire une **demande d'admission** :

- Classe passerelle les Anémones : 01 30 94 03 80
- Classe passerelle les Gentianes : 01 30 94 18 75
- Classe passerelle les Glycines : 01 30 33 23 19
- Classe passerelle les Violettes : 01 30 94 18 91
- Classe passerelle Matisse : 01 34 00 15 30

La **classe passerelle** a pour but de favoriser l'accompagnement d'un groupe familial (parents/enfant) pour donner à l'enfant dès son plus jeune âge, le maximum de chance de s'intégrer dans le système scolaire et plus généralement dans un système social. Ce dispositif a pour but de favoriser dès la première année d'école, les chances de réussite de l'enfant.

C'est une réelle transition entre la maison et la maternelle, tant au niveau du développement de leur imagination, leur créativité que de leur habitude à vivre dans un groupe d'enfants et d'adultes.

[Plus d'infos en suivant ce lien](#)

.